

Publié en 2015

**Entre les lignes
Littératures Sud**

L'Incendie

de

Mohammed DIB

Étude critique

par

Afifa BERERHI

Professeur de Littérature à l'Université d'Alger (Algérie)

1954...

1954 : les éditions du Seuil publient *L'Incendie* d'un auteur algérien de 34 ans. Ce roman prend la suite du premier volet de ce qui va devenir la trilogie *Algérie* inaugurée par *La Grande maison*, en 1952 et clôturée par *Le Métier à tisser*, en 1957.

1954, le 1^{er} novembre : c'est aussi déclenchement de la guerre de résistance au colonialisme, couronnée par l'indépendance de l'Algérie, le 3 juillet 1962.

1954, à une année près, c'est le dixième anniversaire de l'Armistice. La fin de la Seconde Guerre mondiale coïncide très précisément en Algérie avec les massacres du 8 mai 1945 à Sétif et dans tout l'Est algérien, répression de la révolte des Algériens contre l'injustice de l'ordre colonial. Cette action d'envergure, particulièrement violente, loin de faire taire la contestation sociale et politique de la population algérienne, n'a fait qu'exacerber le ressentiment. Dès lors la révolution s'organise. En 1954, le Front de Libération Nationale [FLN] décide de s'engager dans la guerre par les armes et fédère progressivement autour de lui les partis et la population algérienne, car les autres formes de revendications tentées par différents organes nationalistes, religieux et laïcs, pour l'émergence d'une société égalitaire, ont échoué.

Quand le feu éclate, comme le désigne par anticipation et métaphoriquement le titre du roman étudié de Mohammed Dib, il est le fait d'une population tombée dans l'abîme de la pauvreté tant matérielle que symbolique, d'une population au seuil de la sous-humanité. La famille Dib a été victime de la dépossession socio-économique, entraînant les autres dépossessions. Dès 1939, pour une autre région proche d'Alger, Albert Camus avait dénoncé cette situation de misère, dans ses reportages publiés alors « Misère de la Kabylie », dans *Alger Républicain*, de tendance progressiste, dirigé par Pascal Pia. Plus tard, Mohammed Dib traite, dans le même journal, des grèves des ouvriers agricoles de la région de Tlemcen. Actif au sein du syndicat agricole, il en a été un témoin direct. En 1951, d'autres de ses articles paraissent dans le

journal *Liberté*, organe du Parti Communiste Algérien. Dans l'un d'eux, il relate, sous le titre « Les grèves des paysans d'Aïn Taya », les heurts entre colons et ouvriers agricoles dans une banlieue algéroise : cela deviendra l'affaire des « Incendiaires d'Ariveau », à laquelle s'intéresse aussi Camus :

« Lors d'une grève de journaliers en 1937, dix ouvriers agricoles avaient été accusés d'avoir incendié des gourbis de paille, baptisés "édifices" pour la circonstance. Des peines de cinq à sept ans de travaux forcés ont frappé les malheureux suspects. De quoi s'agit-il selon Camus ? De punir ces hommes "d'avoir gagné quatre francs par jour pendant des années et d'avoir osé un jour dire que ce salaire ne convenait pas à la dignité humaine" ; de frapper du même coup quelques dirigeants syndicaux. En conséquence de quoi les autres ont été torturés. [...] Après avoir réclamé la cassation du procès et l'acquittement des inculpés, Camus demande que soient jugés les tortionnaires. Il conclut : "les attendus de la cours d'appel qui renvoient les accusés devant la cour criminelle commencent par cette formule : *Au nom du peuple français*. J'espère qu'on me comprendra si je dis, en pesant bien mes mots, que ceci est un mensonge" » [Quillot, 1965 : 1369].

La famine frappe les campagnes et décime des régions entières. La misère, la faim, le chômage sévissent. Ce sont des réalités cruciales devant lesquelles Dib ne peut rester indifférent. En 1952/53 il réalise, pour le compte de *L'Effort algérien*, une minutieuse enquête sur le prolétariat algérien et la brochure, *La lutte des Algériens contre la faim* [éditions du Secrétariat social d'Alger], en fera état en 1955. Ces articles constituent la matière première de ce que sera *L'Incendie*.

C'est donc dans un contexte historique particulier, celui de la colonisation et ses retombées sociales dramatiques – l'abandon par les Algériens de l'espoir d'une solution pacifique –, que s'écrivent les premiers romans de Mohammed Dib. L'écrivain, s'est voulu le témoin de son temps et de son milieu comme l'ont été les écrivains de sa génération, Mouloud Feraoun, Mouloud Mammeri ou Kateb Yacine. Dib dit avoir « ressenti le besoin et le devoir de décrire, de dire cette réalité [...] Un écrivain doit accomplir un devoir envers son pays en affirmant sa personnalité, en posant la revendication de son pays et de son peuple » [Zaoui, 1999 : 72]. Il revient sur cette position en 1958, dans *Témoignage Chrétien* :

« [...] Il nous semble qu'un contrat nous lie à notre peuple. Nous pourrions nous intituler ses "écrivains publics". C'est vers lui que nous nous tournons d'abord. [...] Puis nous nous retournons vers le monde pour témoigner de cette particularité, mais aussi pour marquer combien cette particularité s'inscrit dans l'universel. »

Par l'expression d'"écrivain public", il désigne sa mission de donner de la visibilité à la vie, souvent ignorée, des opprimés que sont les siens et à la prise de conscience d'un peuple riche de son histoire, de sa culture, de sa civilisation et cependant reniées, refusant d'accepter le statut de sous-hommes de la situation coloniale. M. Dib transcrit en mots la voix des autres, privés de leur terre et de leur dignité, jamais de leur humanité : par son écriture, il fait acte de foi et de solidarité.

« Devoir de nommer l'Algérie, de la montrer. Ce devoir équivalait à une forme d'acte de foi, il suffisait de nommer des gens, de montrer comment ils sont physiquement, de montrer leur comportement, la nature qui les entoure. Cela suffisait à l'époque de décrire un paysage algérien pour faire acte de foi et amener l'Algérie à l'existence littéraire » [Zaoui, 1999 : 73].

Qu'est-ce qu'écrire, dans les années cinquante – moment où *L'Incendie* est en élaboration :

« En nous situant dans l'époque de la guerre d'Algérie, à un moment il y a un désir de mort. Il y a une aspiration par le cycle de la violence au point de vouloir s'y résoudre. Il faut avoir vécu ces moments pour savoir que cette attirance de la mort existe. Quand j'ai écrit cela, ce n'était pas un acte d'accusation contre les Français. Je serais tenté, après coup, de penser qu'il m'était venu une sorte de pressentiment de ce qui allait suivre » [Jay, 1999 : 64].

Pour que ces mots portent, encore fallait-il une voie éditoriale. Si des œuvres algériennes, soumises à l'ordre colonial, pouvaient paraître en Algérie, il n'en était pas de même pour des œuvres jugées subversives, comme *L'Incendie*.

De fait, suite aux Rencontres à Sidi Madani où de solides amitiés se sont nouées, l'opportunité de publication aux Editions du Seuil fondées en 1935, s'est présentée à Mohammed Dib. En 1951, alors que Francis Jeanson (un des fondateurs du réseau des *Porteurs de valises* activant en faveur du FLN pendant la guerre de Libération) dirigeait la collection *Ecrivains de toujours*, Emmanuel Roblès, très lié à Dib, avait créé la collection *Méditerranée*, dans la suite de l'esprit de la collection *Méditerranéennes* d'Edmond Charlot, en 1936 à Alger, dont le talent d'éditeur fit le prestige de sa librairie, *Les vraies richesses*. L'activité éditoriale de Charlot jusqu'en 1947, dominée par une vision fraternelle et ouverte aux écrivains d'expression française de la Méditerranée d'origine ou de confession différente, sera décisive dans le travail qu'entreprendra Roblès, lui qui se distingue aussi par ses idées libérales. Dirigeant la collection *Méditerranée*, il accueille les écrivains du Maghreb (Feraoun, Dib, Mammeri, Sefrioui, Memmi...) et leur ouvre un espace de libre expression. Sa collection, il la conçoit comme un support à l'idée « d'intégration et de reconnaissance » qui l'anime. Il en fait un organe de « décolonisation culturelle », une tribune pour la voix des opprimés. Ainsi, dans une lettre à Roblès, Paul Flamand qui voulait le recruter lui écrivait :

« Bien sûr, j'aimerais parler avec vous de ce qui pourrait être fait pour détecter et drainer les jeunes écrivains d'Afrique du Nord. J'y serais d'autant plus attaché que ce serait pour nous une humble manière de racheter un peu tout ce qui se fait là-bas sous le nom de la France et que nous n'aimons pas » [Jean-Yves Mollier, 2012 : 44].

Dans le Paris du Quartier Latin peu à l'écoute de la Guerre d'Indochine et des événements de l'Est constantinois en 1945, Roblès aux éditions du Seuil, Vercors co-fondateur des éditions de Minuit, Maspero, René Julliard et Robert Laffont des éditions de même nom, Aragon de la Bibliothèque française, tous ensemble constituaient le bastion éditorial qui minait les « mensonges officiels » et « les certitudes coloniales. »

NB – Les citations faites de *L'Incendie* sont suivies du numéro de la page dans l'édition de poche Le Seuil-Points. N°952. Pour les autres références, elles sont réduites à l'essentiel à la suite de la citation en texte avec : nom de l'auteur, date de la publication, numéro de la page. Ces informations permettent de retrouver la référence complète en bibliographie.